



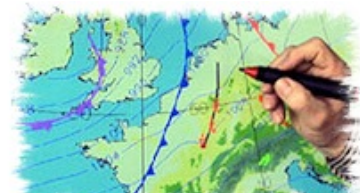
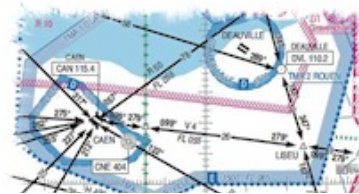
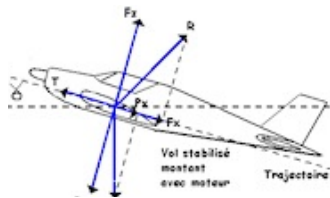
BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

L'aéroclub Régional de Caen, en partenariat avec l'Education Nationale, forme depuis 1999 au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA). Cette formation, ouverte aux jeunes dès l'âge de 13 ans, permet de découvrir le milieu aéronautique et ses différentes activités.

Le programme est constitué de 40 heures de cours théoriques, à raison de 2h par semaine, durant l'année scolaire d'octobre à mai. Les enseignants, titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA), dispensent les cours dans les locaux de l'aéroclub.



Les principaux chapitres aborderont : l'histoire de l'aviation, comment sont construits les avions et pourquoi volent-ils, la météorologie ainsi que les principes de navigation et la sécurité des vols.



Ces cours sont complétés par la visite des infrastructures aéroportuaires : l'aérogare, la tour de contrôle, la caserne de pompier, la station météorologique. A la théorie s'ajoute la pratique puisque les jeunes auront l'opportunité d'appliquer ce qu'ils auront appris au cours de l'année scolaire grâce à 2h en vol, dont 1h aux commandes avec l'un des instructeurs de l'aéroclub.

Au terme de l'année scolaire, un examen, sous forme de QCM, vient sanctionner la formation. Il est délivré conjointement par les Ministères chargés des Transports et de l'Éducation Nationale, aux candidats ayant obtenu une note supérieure à la moyenne lors de l'examen.

Et après ?

Reconnu par l'Education Nationale et les professionnels de l'aérien, le diplôme du BIA prouvera l'intérêt des jeunes pour ce domaine. Il donnera un atout supplémentaire à ceux qui voudront se tourner vers des carrières de l'aéronautique, comme pilote professionnel et militaire ou de loisir. Dans ce dernier cas, ils pourront prétendre à des aides financières importantes auprès de la Fédération Française Aéronautique.



BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

INSCRIPTION – Session 2015/2016

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

.....

CP : Commune :

Téléphone : Portable :

Email :

Etablissement scolaire : [nom & adresse]

.....

Classe :

Motivation et objectifs aéronautiques :

.....

.....

.....

Sport(s) pratiqué(s) :

Pièce à fournir :

- Autorisation parentale
- Convention
- Photocopie CNI ou Passeport
- Enveloppe timbrée

Liste de diffusion (Information ci-dessus à l'usage exclusif de l'aéroclub et de la FFA)

OUI – NON

Autorisation parentale [à recopier manuellement]

Je soussigné [**Monsieur, Madame**], [**père, mère**] de [**prénom, nom de l'élève**] inscrit au cours du BIA de l'année scolaire 2015/2016, l'autorise à suivre les cours dispensés au sein de l'aéroclub régional de Caen, ou dans son établissement scolaire, ainsi qu'à effectuer les vols inclus dans cette formation à bord des avions de l'aéroclub régional de Caen.

.....

.....

.....

.....

.....

Fait le : ... / ... / à

Signatures des parents :

Signature de l'élève :

Frais de formation [160€] non remboursables, comprenant les outils pédagogiques et 2h de vols avec instructeur

| | | |
|-------------------|------|---------|
| Mode de règlement | | |
| Chèque | C.B. | Espèces |
| Banque : | | |
| Chèque N° : | | |

AERoclub REGIONAL DE CAEN
Aéroport de Caen-Carpiquet - Zone Est
14650 Carpiquet
02-31-26-52-00
www.aeroclub-caen.org